

Séance du 27 janvier 2017

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 27 janvier 2017 à 20 heures 30 sous la présidence du Maire M Gilles Desbois.

Présents : Gilles Desbois, André Gilbert Alloin, Stéphane Brun, Michel Dezapy, Gérard Ducret, Anne-Gaëlle Labry, Pascal Laurenceau, Lydie Lory, Valérie Lutmann, Evelyne Machillot, Annie Marchand

Excusés : Caroline Charles - pouvoir à M. Gérard Ducret, Gaëlle Stacchetti - pouvoir à Valérie Lutmann, Cyril Goyard - pouvoir à Stéphane Brun.

Secrétaire de séance : Michel Dezapy

1 - APPROBATION COMPTE RENDU RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la séance du 22 décembre 2016 est adopté à l'unanimité des présents.

2 – DELIBERATIONS

a) Subvention DETR 2017 pour extension local associatif

Suite à la réunion sur place du 12 décembre 2016 afin d'examiner une potentielle extension du local associatif, la commission bâtiment propose de réaliser une extension d'environ 30 m²(7.5m x 4m), afin de créer une zone d'abri sur le côté droit du local associatif (pignon côté salle polyvalente). Les travaux nécessaires à cette extension peuvent bénéficier d'une subvention de l'Etat par l'intermédiaire de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant minimum de 5.000 € représentant environ 30 % du coût prévisionnel.

Une demande de devis a été réalisée en conséquence.

Le maire, après un tour de table, demande au conseil de se positionner. Le Conseil, à l'unanimité se positionne favorablement sur ce projet d'extension et délibère à cet effet.

Il charge le Maire d'établir le dossier de demande de subvention pour ces travaux,

b) Vente de peupliers

M Ducret expose le projet de vente de 530 peupliers sur les parcelles communales situées à la queue des joncs et concernant un volume de 440m³.

A titre indicatif, un prestataire de services propose, pour un montant de 10 % du produit de la vente, la prise en charge :

- du suivi des opérations avant et après abattage,
- des consultations,
- de la vente

Le Maire demande au conseil de se positionner. Le Conseil, valide le principe de la vente de lots de peupliers, sous réserve d'examen des conditions minimales de vente en fonction du prix du marché, au moment de la réalisation de celle-ci, ainsi que le mode opératoire du prestataire chargé du dossier.

Le Conseil, à l'unanimité délibère favorablement.

3 – ZONAGE PLUi :

Le Maire rappelle l'intervention de M. Alain ROUSSELOT-PAILLEY, accompagné des services urbanisme du Grand chalon, lors de la réunion de conseil du 22 décembre 2016.

Suite à cette intervention, il a été convenu que la commune allait revoir sa position initiale.

Le Maire, et M. DUCRET font le compte rendu des travaux de la commission urbanisme du 9 janvier 2017 concernant le zonage du futur PLUi. (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'agglomération.

La commission a envisagé de rendre environ 6 à 7 ha en terres agricoles en zone 1NA et NAX du plan d'occupation des sols en vigueur avec la répartition suivante :

- zone NAX : reclassement en zone 1AUX pour 1,5 ha environ
- zone 1NA reclassement en zone 1AU pour 6 ha environ

Le Maire demande au conseil sa position sur cette évolution.

Le Conseil, à l'unanimité entérine les propositions de la commission. Ce nouveau découpage sera transmis aux services de l'urbanisme du Grand chalon.

4 – CREDITS SCOLAIRES 2017 :

Mme Marchand donne lecture des demandes des écoles concernant les crédits scolaires 2017.

Pour l'école élémentaire, toutes les demandes, qui sont similaires à celles de l'année 2016, ont été reconduites. Le montant 2017 des crédits scolaires s'élève donc à 4 535 €.

Pour l'école maternelle, toutes les demandes, qui sont similaires à celles de l'année 2016, ont été reconduites. Le montant 2017 des crédits scolaires s'élève donc à 2 930 €.

Dans le cadre du projet vélo un crédit supplémentaire de 400 € est demandé pour l'achat de différents matériels.

Le Conseil, à l'unanimité se positionne favorablement sur les demandes de reconduction de crédits initiaux pour chaque école.

Concernant le projet vélo de l'école maternelle le Conseil, avant de se prononcer sur la mise à disposition de crédits supplémentaires, souhaite obtenir des précisions sur le plan de financement global.

5- COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

a) *Conseils communautaires du Grand Chalon :*

Le Maire donne lecture du compte rendu des 2 conseils communautaires des 7 décembre 2016 et 16 janvier 2017. A noter que, lors de la seconde réunion, le bureau communautaire a été étendu à 2 personnes supplémentaires issues des communes nouvellement intégrées dans le Grand Chalon.

b) *Contrat de Ville du Grand Chalon :*

Mme Marchand donne lecture du compte rendu de la réunion au Grand Chalon traitant du contrat de Ville.

Des solutions ont été envisagées pour l'amélioration des conditions de vie des zones concernées pour un budget global de 360 K€

c) *Commission matériels :*

Monsieur Alloin rend compte des travaux de la commission matériels. L'acquisition d'un nouveau tracteur semble nécessaire (puissance identique de 90 cv), équipé d'un chargeur et d'une épareuse (broyeur d'accotements). Un cahier des charges a été établi et une consultation est en cours. Les premiers chiffrages avoisinent 70 000 € HT, pour un matériel équipé tel que prévu.

Il convient d'envisager la reprise de l'ancien tracteur et du matériel annexe, évaluée à environ 13 500 € HT.

L'acquisition d'une citerne à eau pour l'arrosage et d'un compresseur, a été abordée.

d) *Commission bâtiment :*

M Alloin donne lecture du compte rendu de cette réunion du 9 janvier 2017.

Lors de cette réunion l'extension des bâtiments des ateliers municipaux a été abordée.

La construction d'une travée de 100m² environ serait dédiée au stockage de matériels appartenant aux associations de la commune.

Ce projet sera prochainement étudié afin de l'envisager dans les années à venir.

e) *Réunion de l'Entente intercommunale Enfance Jeunesse :*

Mme Marchand donne lecture du compte rendu de cette réunion du 24 novembre 2016.

Lors de cette réunion ont été abordés les coûts d'utilisation et d'animation pour les activités. Selon les calculs de la ville de Saint Marcel, des coûts supplémentaires pour les communes de l'Entente seraient à supporter :

Pour Lans, concernant l'Orange Bleue, le surcoût envisagé serait de 2 000 € et concernant l'accueil des jeunes, il serait de 1.500 €.

Des éclaircissements nécessaires sont à apporter par la ville de Saint Marcel sur les modes de calculs ainsi que sur le détail des heures facturées pour la présence des enfants de notre commune.

Dans l'attente, les conditions tarifaires actuelles seraient conservées jusqu'à l'été 2017. De prochaines réunions de cette entente intercommunale sont à programmer.

f) *Entente Cimetières Eglise :*

Suite au désaccord persistant sur la répartition des charges financières de cette Entente, les maires des communes de Chatenoy, Lans et Oslon se sont réunis.

Un rendez-vous sera sollicité auprès de M. le Sous-Préfet afin de lui exposer la position unanime des trois communes.

g) *Logiciel Périscolaire BERGER-LEVRAULT :*

M. BRUN fait le point sur le dossier d'acquisition d'un logiciel concernant la gestion périscolaire pour la garderie et le restaurant scolaire.

Les dates de 2 jours de formation seront bientôt actées. Celles-ci sont envisagées courant avril.

6- QUESTIONS DIVERSES :

- a) Panneaux d'informations, d'affichage et plan de rues. Mme Machillot présente les devis qui ont été proposés pour différentes solutions. Le conseil se prononce pour le principe d'un panneau d'informations double face installé à proximité du pont côté salle polyvalente. Un travail sur l'esthétique en cours. Le montant total des différents devis s'élève à environ 5 000 €.
- b) La remise des Prix du fleurissement 2016 se tiendra à Branges le 4 février 2017.
- c) Une rencontre avec Christophe Sirugue aura lieu le 17 février 2017 à 20h (visite des communes).
- d) Le classement des archives communales est en cours et se terminera le 15 février 2017.
- e) Journée citoyenne : cette journée est envisagée le même jour que le nettoyage de printemps, le 22 avril 2017.
- f) L'Étéâtrales : des discussions sont en cours, notamment sur la date de la représentation.
- g) Dates des élections présidentielles : elles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 3 mars 2017 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance 23h35.